

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

19 juin 2017

Séance d'ajournement du Conseil municipal, tenue le 19 juin 2017, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Julie Pouliot et Pierre Blouin.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 04.

2017-06-24

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Il n'y a pas d'assistance.

4. SUJETS REPORTÉS

4.7.1.1 Dépôt du rapport financier

2017-06-25

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

ET RÉSOLU d'adopter le rapport financier 2016 ainsi que le rapport du vérificateur tel que présenté à ce Conseil par la firme Pellerin, Potvin, Gagnon (sencrl).

ADOPTÉE

4.7.3.4 Consentement travaux H-Q

2017-06-26

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU d'autoriser Hydro-Québec à effectuer le remplacement de conducteurs désuets dans la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, en 2018.

ADOPTÉE

4.7.4.3 Réparation usine de traitement

Ce sujet est reporté au prochain conseil.

4.7.9.1 Politique d'achat local

2017-06-27

Il est proposé par **Julie Pouliot**

ET RÉSOLU d'adopter la politique d'achat local telle que présentée au conseil par le maire, Yann Vallières lors de la séance du conseil municipal du 5 juin 2017.

ADOPTÉE

5. Divers

5.1 Dossier Uwe Lowry

2017-06-28

CONSIDÉRANT la demande que présente Monsieur Uwe Lowry auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance de cette demande qui consiste à aliéner le lot 5 404 784 du cadastre du Québec (16b-p du rang 3, canton de Clifton) du matricule 2011 87 0411;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles entités seraient économiquement viables;

CONSIDÉRANT QUE ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal de Saint-Isidore-de-Clifton;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU que le Conseil appuie la demande que présente la Monsieur Uwe Lowry auprès de la CPTAQ concernant l'aliénation du lot 5 404 784 du cadastre du Québec (16b-p du rang 3, canton de Clifton) du matricule 2011 87 0411.

ADOPTÉE

5.2 Demande N.Drouin

2017-06-29

CONSIDÉRANT la demande de Normand Drouin de le dédommager pour perte de jouissance des ruisseaux autour de sa propriété pour un montant de 25 000\$, exprimée par lettre recommandée le 8 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été transmis à nos assureurs;

Il est proposé par **Yann Vallières**

ET RÉSOLU de ne pas donner suite à la demande de Normand Drouin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱ

5.3 Demande MTQ

2017-06-30

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a retiré un panneau d'indication de noms de rue et de commerces installé par la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton en 2014 vis-à-vis le 84, Rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE les informations indiquées sur ce panneau sont très utiles pour orienter les touristes et les visiteurs;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU De demander au ministère des Transports l'autorisation de remettre le panneau d'indication de noms de rue et de commerces vis-à-vis le 84, Rue Principale.ⁱⁱ

ADOPTÉE

5.4 Location niveleuse

2017-06-31

CONSIDÉRANT QUE la niveleuse actuelle de marque Champion doit être remplacée;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une niveleuse n'était pas prévu au budget 2017;

Il est proposé par ***Perry Bell***

ET RÉSOLU de louer une niveleuse de marque Volvo à la compagnie Fontaine et Gadbois Équipements de Pointe-aux-Trembles. au montant de 6 000 \$ par mois avec des frais de transport de 600\$

ADOPTÉE

5.5 S.A.E.

2017-06-32

Il est proposé par ***Pierre Blouin***

ET RÉSOLU d'augmenter le nombre d'heures d'Emye Chrétien, coordonnatrice du SAE, de 8 heures par semaine.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Il n'y a pas d'assistance.

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2017-06-33

Il est proposé par ***Julie Pouliot***

De clore la présente session à 20h31, l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe

i Rés. Expédiée le 2017-06-21 – approuvé par S.Reynolds

ii Rés. Expédiée le 2017-06-28 MTQ Sherbrooke